



Bulletin Municipal d'informations N°7 - avril 2010

## EDITO



Très chers concitoyens,

Vous n'êtes pas sans ignorer que depuis maintenant un peu plus de quatre mois, depuis le 24 décembre exactement (peut-être un cadeau du Père Noël), quatre familles de Roumains sont installées sur notre commune.

Dans un premier temps cachés au bord de l'Hérault, en zone inondable, à l'abri des regards comme si la misère était acceptable car non visible.

J'ai pris la décision, en accord avec l'équipe municipale, de leur demander de déménager en zone plus sécurisée, route d'Aumes, à la vue de tous afin de lancer un réel débat avec l'État, avec vous sur leurs conditions de vie en France.

Je sais pertinemment que dans nos rues, les discussions vont bon train, ce qui n'est pas le cas avec les services de l'État et nous sommes toujours en attente avec Mr le Maire de Pézenas d'une rencontre avec Mr le Sous-préfet de Béziers;

Je n'ai pas non plus « lancé de procédure d'expulsion » pour plusieurs raisons:

### La misère en guise de bagage

D'abord l'État ne les ramènera pas à la frontière car les lois européennes les autorisent à revenir en France le jour même;

Dans les communes où le procédé d'expulsion a été lancé et appliqué par la préfecture, ces malheureuses familles sont devenues des balles de ping-pong, déplacées d'une ville à l'autre;

Dès janvier 2011, la loi européenne les autorisera à rester sur le sol Français et y travailler sans contrainte financière pour l'employeur.

J'ai donc pris la décision de tenter d'humaniser leur situation dans tous les sens du terme, que ce soit du point de vue sanitaire, alimentaire ou social.

Cela ne pourra pleinement se faire qu'avec votre aide.

Il me semble qu'il est de notre devoir de ne pas laisser ces hommes, ces femmes et ces enfants dans la situation inhumaine qui est la leur.

Je vous affirme qu'avec mon équipe nous veillerons à ce que les garrigues de Castelnau ne deviennent ni une terre d'asile, ni une terre d'oubli pour ces êtres humains en quête d'une vie meilleure.

Jean-Charles SERS  
Maire de Castelnau-de-Guers

## DANS CE NUMERO

### PATRIMOINE..... 2 - 3

- 🕒 TOURS ET DETOURS SUR LES CHEMINS DU PATRIMOINE
- 🕒 L'ERMITAGE ST ANTOINE ORPHELIN DE SON PIN
- 🕒 LOUIS DESCHAN, CE DROLE D'ERMITE—EPISODE N°4

### VOIRIE / BÂTIMENTS COMMUNAUX / ENVIRONNEMENT..... 4 - 5

- 🕒 TOUR D'HORIZON DES DERNIERS TRAVAUX
- 🕒 CAHM: NOUVEAU RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN
- 🕒 TERRAIN DE LOISIRS DE BEAUREGARD
- 🕒 EAU—POUR QUOI CONSOMMER L'EAU DU ROBINET ?

### SPECIAL BUDGET COMMUNAL..... 6 - 7

- 🕒 2009: DES ACTIONS DE PROXIMITÉ, UN BUDGET EN ÉQUILIBRE
- 🕒 2010: LES EFFORTS SE POURSUIVENT
- 🕒 CHEMIN PIÉTONNIER: TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT LE LONG DU CIMETIÈRE
- 🕒 NOUVEAU PLATEAU TRAVERSANT ROUTE DE POMEROLS
- 🕒 BEAUREGARD: LE TERRAIN COMMUNAL EST EN COURS D'AMÉNAGEMENT

### DOSSIER SOLIDARITE..... 8 - 9

- 🕒 DES VŒUX 2010 SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITE
- 🕒 FONDATION ABBE PIERRE — ERIC CANTONA, UNE STAR SOLIDAIRE
- 🕒 LA MISÈRE: TEMOIGNAGES, INDIGNATION, ACTIONS

### ECOLE DES SAUTAROCHS..... 10

### FESTIVITES..... 11

- 🕒 FETE VOTIVE 2010
- 🕒 FETE DE LA SANT JOAN
- 🕒 REPAS DES AINES

### VIE CITOYENNE..... 12 - 13

- 🕒 DES CASTELNAULAIS A L'HONNEUR!
- 🕒 RECENSEMENT MILITAIRE
- 🕒 EMPLOIS SAISONNIERS
- 🕒 AVIS AUX ARTISTES!
- 🕒 RUBRIQUE SANTE

### VIE ASSOCIATIVE..... 14 - 16

### ETAT CIVIL..... 17

### AGENDA..... 18

## TOURS ET DETOURS sur



Des stands représentaient tour à tour les plantes de la garrigue, des produits du terroir, et bien sûr des sites fantastiques tels que l'ermitage de St Antoine, l'éten- doir des fées en passant par les trois moulins de Castelnaud, et les che- mins de ran- donnée.

Saluons la présence appréciée de Mr le Conseiller général

condaire, tertiaire et quaternaire.

Nous avons aussi pu assister à des conférences, dont celle, ani- mée par Mr Guiole, sur les ponts suspendus et en particulier sur le pont de Pailhès.



Tout au long de ces journées, un groupe de randonneurs a sillonné la garrigue, passant d'un site à l'autre, sous la conduite toujours intéressante de la S.P.N.

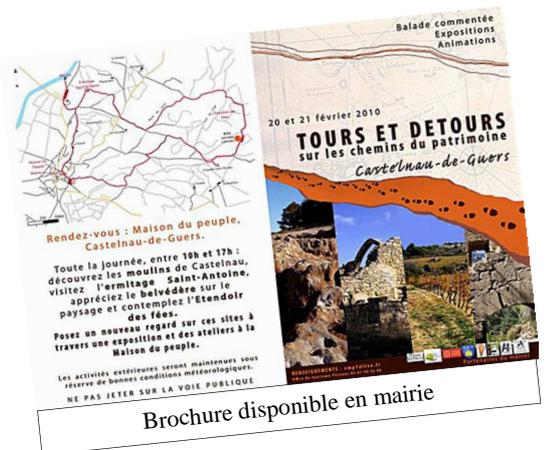
### Merci aux étudiantes Montpelliéraines!

Elles ont mis le paquet, les filles !! Quel dynamisme, quel entrain ! 4 thèmes abordés avec le même élan, la même conviction.

La cérémonie d'ouverture prési- dée par les étudiantes de l'univer- sité Paul Valéry de Montpellier encadrées par leurs professeurs, sous l'égide de l'office de tou- risme de Pézenas, en partenariat avec la municipalité de Castel- nau, la C.A.H.M. et l'A.S.P.A.H.C. a démarré sur les chapeaux de roue.

« amoureux des sites » qui a en- couragé nos étudiantes à divul- guer cette richesse du patri- moine. Auparavant, les enfants de Castelnaud ont pu découvrir les rudiments du travail de l'argile et du meunier, ateliers animés par les étudiantes.

A 16 h, deuxième représentation d'une saynète très ludique et très intéressante sur l'origine de **l'éten- doir des fées** sur les lieux même du site. Trois « fées » nous ont charmés par leur his- toire sur l'évolution de ce site magnifique à travers les ères se-



Brochure disponible en mairie

## L'ERMITAGE ST ANTOINE ORPHELIN DE SON PIN



Un petit serrement de cœur à un vestige du temps passé : notre pin n'est plus.

Gardien de l'ermitage et témoin silencieux depuis plus de 100 ans, il nous a quittés dans un fracas de branches brisées. Incinéré, il sera néan- moins encore présent par son tronc qui servira en-

core pour quelques an- nées de table aux ran- donneurs qui désireront se restaurer auprès de l'ermitage.

*Nous avons aimé sa ra- mure majestueuse et fris- sonnée les jours de mau- vais temps car il offrait un spectacle lugubre par ses branches tumultueuses.*



## les chemins du patrimoine



L'équipe du Mater 2 de Montpellier III

À l'initiative de l'association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique et historique de Castelnaud-de-Guers, un week-end destiné à faire connaître le patrimoine naturel de Castelnaud a été organisé en partenariat avec la mairie, l'office du tourisme et réalisé par les étudiantes du Master 2 professionnel "Valorisation et médiation des patrimoines" de l'université Paul-Valéry à Montpellier, sous la direction de Martine Ambert.

POINT PRESSE — Midi Libre - 25/02/10

### Animation : tours et détours sur les chemins du patrimoine

Le vendredi a été réservé aux enfants du centre aéré, auxquels il était demandé de laisser une trace de leur passage sur terre, destinée à leurs lointains descendants qui pourraient les découvrir comme l'on invente aujourd'hui des traces de civilisations disparues lors de fouilles archéologiques.

Une riche exposition des sites de Castelnaud était ouverte au public pendant ces trois.

Le visiteur pouvait pénétrer dans les secrets de l'Espandidou de las fadas, où il découvrait, illustré de photographies, les raisons scientifiques de la naissance de ces roches roses qui forment un grand ensemble étonnant et aussi les légendes féeriques, toujours vivaces, qui entourent ce lieu mystérieux.

Quittant le chapiteau, le visiteur allait au-devant de la garrigue ensoleillée, à travers des stands garnis des fleurs et arbustes tels le thym, le romarin, la bruyère qui lui dévoilaient leurs propriétés culinaires et médicinales.

Le blé, l'olive, la vigne, l'Hérault - appelé Auraris par les Romains, sans doute parce qu'on y trouvait de l'or -, les moulins hydrauliques, les ponts suspendus et bâtis, l'ermitage Saint-Antoine et ses ermites.

Toutes ces richesses devenaient, par le travail de présentation des étudiantes, plus familières, mais aussi plus précieuses comme des amies que l'on connaît mieux.

Un vin d'honneur réunissant tous les acteurs et auquel s'était joint Michel Gaudy, conseiller général, a ouvert les opérations du week-end.

### SAINT ANTOINE DU LAC—Louis DESCHAN, ce drôle d'ermite !

A l'occasion de la journée Reg'arts du 21 mai 2009, Robert JAEGER et Jean PELLERIN ont interprété un texte rédigé par Robert JAEGER en 2003 et qu'il conte de temps en temps à des randonneurs.

#### Louis Deschan Ermite à St Antoine du Lac de 1701 à 1748—Episode N° 4



Le mystère Louis Deschan trouble les « Saouta-rochs » et même ses deux compagnons, le Père Despaisses de l'ordre de St François et le frère Louis Guichenot qui résidaient déjà à l'ermitage depuis quelques années. Ce n'est qu'au fil des ans (...) qu'il dévoile peu à peu qui était vraiment Louis Deschan.

Il est né en 1666 à Vemeton petite ville située entre Lille et Ypres en Flandres. La Flandre est entièrement rattachée à la couronne d'Espagne. Il est le dernier né d'une famille assez bourgeoise composée de sept garçons et de trois filles. Il fait des études de Grec et de Latin mais à plus de goût pour le métier des armes. En 1695 il obtient le grade de Capitaine des Dragons. Il a une réputation de querelleur et aurait paraît-il un goût assez immodéré pour le beau sexe. Une conquête qui succédait à cent autres n'eut pas l'heur de plaire au mari trompé qui de plus était son meilleur ami et compagnon d'armes. L'ami outragé lui envoya ses témoins. Mal lui en

prit. Il repartit les pieds devant après un duel promptement mené. La femme conquise la veille ... était devenue veuve.

Tout Capitaine des Dragons qu'il fût, il du fuir pour un exil salvateur. Le duel était interdit en Flandres. C'est vers le Sud qu'il échappa à l'emprisonnement qui lui était promis. Mais c'est aussi les remords qui lui fait tout abandonner pour partir sur les routes de Rome, y faire pénitence. Le XVIIIème siècle venait à peine de commencer. Il mit plus d'un an pour cheminer vers la capitale de la chrétienté où il rencontre le sieur Tieule.

Il rebrousse en partie chemin vers la chapelle de St Antoine de Tau. Il y trouva donc le logis et raffermi sa foi, certain de devoir prier sans cesse le très haut afin d'obtenir son pardon.

Maître Mathieu écrit en 1844 dans l'Album de la vallée de l'Hérault « Sa traite fut une pratique continuelle d'austérité et de pénitence.

Ce digne et respectable cénobite touché par la grâce divine vécut dans les larmes, les regrets et les prières ». Il allait mendier son pain mais le partageait souvent avec un voyageur plus pauvre que lui, si cela était possible.

Il se passionna croit-on savoir pour les plantes succulentes méditerranéennes et découvrit peu à peu leur vertu thérapeutiques. Parmi toutes il en distingue quelques unes : Le fenouil par exemple qui a des vertus excitantes. Il se souvient avec

malice du premier habitant rencontré à la porte Minerve et qui en mâchonnait ...

Mais ses deux plantes préférées sont « l'Iris » et la « Sauge ». De cette dernière ne dit-on pas qu'elle est la reine des plantes médicinales. « Qui a de la sauge dans son jardin n'a pas besoin de médecin »

L'iris à ses yeux est au dessus de toutes. Il y en a tellement autour de lui. Sa racine est diurétique, le vin d'iris soigne les maux de ventre, la poudre d'iris séchée soigne les maux d'yeux et une décoction de feuille sert aux soins du visage et de la peau. Et puis elle est tellement jolie et variée. Il y en a des bleus, des jaunes nains. Ce sont justement les plus précoces qu'il voit apparaître sur le talus Ouest juste en dessous l'ermitage. Il y en a des violets, des camaïeux plus rares et les blancs qui représentent la pureté. Ceux là même qui furent choisis par Louis VII en 1140 pour orner le drapeau blanc de la royauté qui jusqu'alors était immaculé. La fleur préférée de Louys le Septième qui par altération devint la fleur de Loys, la fleur de Lys. La représentation héraldique de la fleur de lys est bien une fleur d'iris.

A St Antoine il est entouré d'oliviers. Frère Louis les entretient religieusement comme le reste de la population d'ailleurs pour qui ils sont absolument essentiels.

La suite dans le prochain numéro des Echos de Castelnaud...

## TOUR D'HORIZON DES DERNIERS TRAVAUX

- **Rue de la Fabrique**



Des automobilistes indécents refusant d'aborder les ralentisseurs de l'avenue de Pézenas, s'autoriseraient à prendre la rue de la Fabrique en sens interdit et à des vitesses excessives, créant un danger pour les riverains.

A la demande de ces derniers, des ralentisseurs ont été apposés par le personnel territorial ainsi qu'une zone de limitation à 30km/h (sur toute la longueur de la rue) afin que la vitesse soit réduite et la sécurité assurée.

- **Boulodrome municipal**

Deux rangées d'arbres supplémentaires ont été plantées sur le boulodrome, route de Florensac. Les amateurs de pétanque pourront profiter d'un ombrage lors des concours saisonniers.

- **Saint Antoine**



Une plantation d'arbustes d'essences différentes a été effectuée par les personnels de la CAHM autour du tracteur posé sur l'espace rue St Antoine.

ves. . .), ceci afin de les remettre en location.



- **Stationnement gênant**

Des piquets empêchent désormais le stationnement des voitures à certains endroits particulièrement gênants pour les riverains.

- **Maison du Peuple**

De nouvelles portes viennent d'être posées. Elles assurent une meilleure isolation phonique et thermique tout en améliorant la sécurité du bâtiment.

### TERRAIN DE LOISIRS DE BEAUREGARD

L'inauguration du terrain de loisirs de Beauregard est prévue **samedi 1er mai.**

#### CONCOURS DE BOULES

Pro ou néophyte, participez au concours de boule organisé par le C.O.C. Les premières rencontres se disputeront au boulodrome municipal (route de Florensac). Les demi-finales et la finale se disputeront sur le nouveau terrain de Beauregard.

Ce concours sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité. Les inscriptions (gratuites) se feront sur place à partir de 9 h.



- **Appartements communaux**

Des travaux de rénovation effectués en régie sont en cours dans les appartements situés Plan du Beffroi et rue Silène (modification de cuisine, réfection du carrelage, pose de fenêtres neu-



### CAHM: NOUVEAU RESEAU DE TRANSPORT EN COMMUN

**Lignes à la demande CAP'BUS, comment les utiliser ?**

Tous les titres de transport Cap'bus sont acceptés.

Pour réserver :

\* Choisissez votre arrêt de montée et de descente ainsi que l'horaire souhaité parmi ceux proposés.



Les lignes à la demande fonctionnent du lundi au samedi **uniquement sur réservation téléphonique à l'agence Cap'bus.**

Pour vos déplacements du matin (départ entre 6h00 et 13h00) veuillez réserver au plus tard la veille jusqu'à 12h00 et pour vos déplacements de l'après-midi (entre 13h00 et 19h00), la réservation est possible le jour même jusqu'à 12h00.

Attention pour le lundi matin, la réservation doit se faire jusqu'au samedi 12h00.

\* Composez le N° Vert **0800 350 310** (gratuit) Du lundi au vendredi de 6h00 à 20h00 ainsi que le samedi de 8h00 à 12h00.

Des réservations multiples sur plusieurs jours sont admises.



## EAU— Pourquoi consommer l'eau du robinet ?



### • La tranquillité

L'eau potable distribuée au robinet est aujourd'hui le produit de consommation le plus contrôlé en France.

L'eau de votre robinet est analysée de manière régulière (affichage en Mairie et sur le site internet).

### • Les économies

Une bouteille d'eau du robinet coûte 500 fois moins cher qu'une bouteille d'eau minérale.

### • L'écologie

Nous évitons également de remplir nos poubelles de bouteilles plastiques.

Rappelons que la fabrication, la distribution, la collecte et le recyclage de ces bouteilles plastiques produisent du CO<sub>2</sub>.

### • L'autogestion

Nous avons une eau communale de qualité que nous exploitons par nos propres moyens, le seul traitement est l'ajout régulé de chlore afin d'assurer la protection de l'eau pendant son parcours et de garantir une potabilité durant 48 heures comme l'exige la réglementation.

Si votre eau présente une légère odeur de chlore, cette eau est potable, il suffit de la stocker dans une carafe au réfrigérateur quelques minutes.

Merci de contacter la mairie en cas de problèmes récurrents sur votre distribution d'eau.



## Nouveau service au public !

### ESPACE INFO ENERGIE DE BEZIERS ET DU GRAND BITERROIS

Vous avez un projet de construction neuve ou de rénovation? Vous cherchez des conseils gratuits et indépendants?

L' Espace Info Énergie vous aide gratuitement de manière personnalisée en amont de votre projet sur toutes vos questions techniques et financières :

- Quelles sont les aides financières pour mon projet (crédit d'impôt, aides régionales...)?
- Comment faire des économies d'énergie (isolation, type de chaudière...)?
- Quels sont les éco-matériaux disponibles?
- Quelles énergies renouvelables choisir pour ma maison (panneaux solaires, chauffage bois...)?
- Quels sont les labels?

Sa mission, complémentaire de celle d'un architecte, d'un bureau d'étude ou d'un maître d'oeuvre, est de vous aider à élargir vos possibilités et de vous guider dans le choix de celles qui correspondent le mieux à votre projet.

### Horaires de l'Espace Info Energie de Béziers et du Grand Biterrois

Les conseillers de l'Espace Info Energie vous renseignent par téléphone ou vous accueillent sur rendez-vous uniquement dans leurs locaux (bureau du siège : Caserne St-Jacques, rez-de-chaussée, cour Marengo.)

**Mairie de Béziers - Services Techniques Municipaux - Caserne Saint-Jacques Rampe du 96° - Cour Marengo**  
**Espace Info Energie de Béziers et du Grand Biterrois : 0 467 368 077**  
**info.energie@ville-beziers.fr**

Espace Info Energie Béziers Caserne St-Jacques	Accueil libre du public		Accueil du public sur rendez-vous		
	Date	Horaires	Lieu	Date	Horaires
	Mercredi et jeudi	8h30-12h00 13h30-17h30	Caserne St-Jacques— rez-de-chaussée	Mardi	8h30-12h00 13h30-17h30

### CHIENS ERRANTS



Depuis le 19 avril, la divagation des chiens est stricte-

ment interdite sur le territoire de Castelnau-de-Guers. Par arrêté municipal, les chiens doivent être tenus en laisse

dans les garrigues et autour du village car les périodes de reproduction et de nidification ont commencé pour le gibier.

## 2009: DES ACTIONS DE PROXIMITE, UN BUDGET EN EQUILIBRE

Le vote du budget a eu lieu en séance publique du conseil municipal le 1er avril dernier. C'est l'occasion de faire le point sur les réalisations de l'année 2009 et les orientations fixées pour 2010.

2009:

- Un budget à l'équilibre
- Un endettement à la baisse
- De nombreux travaux de proximité réalisés
- Des projets de plus grande ampleur à l'étude
- Des économies réalisées

Malgré une marge de manœuvre budgétaire réduite, de nombreuses réalisations ont vu le jour. La priorité a été maintenue sur les **travaux de proximité**: entretien des chemins, préservation du cœur de village (abords de l'école sécurisés, réfection de la Maison du Peuple), développement des espaces de détente, mise en valeur du patrimoine, sécurité routière, traitement de l'eau.

### Des projets de plus grande ampleur sont à l'étude

Logements sociaux, cantine scolaire, projet de création de hangars agricoles avec maisons d'habitation à proximité, périmètre de sécurité du puits du Brasset. Ces projets nécessitent un temps de réflexion et d'étude suffisant pour pouvoir obtenir toutes

les garanties nécessaires à leur réalisation.

### Des économies réalisées

Grâce aux compétences des agents territoriaux et aux connaissances des élus, de substantielles économies ont pu être réalisées:

- La **recherche de fuites et les réparations** sur l'ensemble du réseau de distribution de l'eau a permis d'assainir considérablement une situation dégradée depuis trop d'années, et par là même de récupérer la part des dépenses en eau liée à ces fuites (rendement jamais atteint sur notre commune depuis le suivi des consommations.)

- La Maison du Peuple est maintenant équipée d'un **système de climatisation réversible**, ce qui

améliore considérablement le confort en toutes saisons tout en ménageant la facture d'électricité. Les portes qui viennent d'être

changées contribuent également à la maîtrise des dépenses énergétiques en renforçant l'isolation et la sécurité du bâtiment.

- **Le recouvrement d'une partie des loyers impayés** des logements commu-

naux et l'assainissement d'une situation là encore dégradée depuis quelques années nous permet de réhabiliter certains logements loués dans des conditions parfois déplorables.

C'est dans cette optique que chaque poste de dépenses a été étudié avec attention, permettant ainsi d'atteindre les objectifs fixés tout en poursuivant l'accroissement de la capacité d'autofinancement de la commune.

### Coup d'œil sur 2009!

- ✓ Programme de réfection de la **Maison du Peuple**;
- ✓ Réhabilitation de **logements communaux**;
- ✓ Développement d'**espaces verts** et de détente;
- ✓ **Eau**: amélioration du traitement de l'eau, recherches de fuites et réparations;
- ✓ **Chemins et voirie**: entretien et réfections;
- ✓ **Sécurité routière**: sens de circulation, pose de stop et ralentisseurs;
- ✓ **Sport**: Pose d'un **filet** autour du terrain de tambourin;
- ✓ Mise en ligne du **site internet** de la commune;
- ✓ Acquisition et mise à disposition d'un **défibrillateur**.

### Le budget 2009 en quelques chiffres

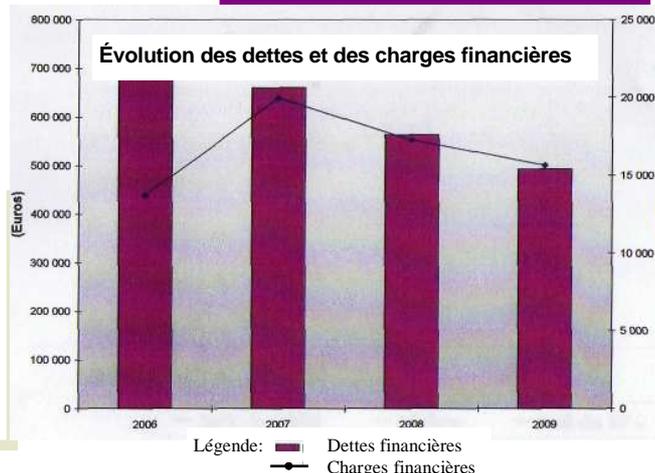
- Résultat comptable 2009: 59 578€
- Comparatif 2009/2008: + 55,2%
- Charges de fonctionnement: + 0,1%
- Capacité d'autofinancement: + 56,0%
- Dépenses équipement: - 73,4%

### Modification du taux des taxes

Un petit coup de pouce s'avère nécessaire pour l'année 2010 afin de pouvoir apporter une réponse rapide et efficace aux préoccupations immédiates de la population castelnaulaise.

La taxe d'habitation passera de 11,60 % à 12,45 % et la taxe foncière sur le bâti de 13,70 % à 14,70 %.

En revanche, le taux de la taxe foncière non bâti, déjà élevé, ne sera pas modifié.



## 2010: LES EFFORTS SE POURSUIVENT



### **Faire face aux incivilités**

En 2008, lors de la campagne des municipales, vous avez été nombreux à apprécier une proposition phare de l'équipe « Pour Castelnaud, un souffle nouveau », la création d'un poste de garde champêtre.

Face aux restrictions budgétaires qui s'imposaient à notre arrivée pour ne pas risquer de fragiliser l'équilibre financier de la commune, nous avons choisi de différer cette mesure.

- un agent de police municipale bénéficie de compétences plus étendues qu'un garde champêtre pour pouvoir faire respecter la loi;  
- la mise en commun de ce service nous permettra de profiter d'un service de qualité adapté aux besoins de notre commune (calcul du volume horaire de présence de l'agent au prorata du nombre d'habitants).

### **Coup d'œil sur 2010**

#### ► **Sécurité**

- Convention de mise en commun d'un service de police municipale
- Plan communal de sauvegarde (prévention risques naturels)

#### ► **Bâtiment communaux**

- Maison du Peuple : rénovation des toilettes
- Logements communaux: poursuite de la rénovation
- Poursuite étude projet de cantine scolaire

#### ► **Voirie et chemins**

- Chemin de Bridau
- Enrochement rue de la Chapelle
- Entretien régulier des buses et chemins

#### ► **Culture**

Programme culturel élargi, diversifié et accessible à tous

#### ► **Cimetière**

- Projet de columbarium à l'étude
- Mesure de récupération des concessions abandonnées

#### ► **Eau**

- Sécurisation et pérennisation du site de captage.

(liste non exhaustive)

Aujourd'hui, la situation a évolué et nous avons fait un grand pas vers la présence régulière d'un agent de sécurité sur notre territoire. Une convention de mise en commun d'un service de police municipale devrait voir le jour d'ici peu. Cela présente des avantages importants :



### **Cimetière**

Le cimetière vieux a été créé en 1884. Il aura fallu 100 ans pour que les 222 concessions soient acquises, soit un peu plus de deux par an. Leurs superficies, majoritairement de 6 m<sup>2</sup>, fluctuent entre 3 m<sup>2</sup> et 9 m<sup>2</sup>. La première concession du cimetière neuf a été vendue en 1984. Dans un premier temps, elles étaient de 6 m<sup>2</sup>, et depuis 2002, leurs superficies sont de 7,50 m<sup>2</sup>, ce qui, vous le comprenez, diminue leur nombre potentiel initial qui aurait dû être aux alentours de 180.

Aujourd'hui, 86 concessions ont été achetées, soit plus de 50% en seulement 26 ans. Il est donc urgent de trouver des solutions avant que la pérennité du cimetière ne devienne un problème.

### **Reprise de concessions en état d'abandon**

Dans un premier temps, nous allons pour le cimetière vieux, conformément aux articles L.2223-17 et L.2223-18 du code général des collectivités territoriales, R.361-21 à R.361-34 du code des communes, procéder à la reprise de concessions en état d'abandon. Toute personne susceptible de fournir un renseignement sur une concession abandonnée (dans le strict respect des termes de la loi) sera instamment priée de s'adresser à la mairie. Pour le cimetière neuf, la première

En 2010, ayez le réflexe INTERNET pour

⇒ Télécharger des documents administratifs

⇒ Suivre l'actualité de la commune, de l'école, des associations, de la CAHM  
⇒ Et retrouvez bien d'autres informations encore!

[www.castelnaud-de-guers.com](http://www.castelnaud-de-guers.com)



action sera de procéder à la mise en adéquation entre la situation théorique et la situation réelle.

### **Créer un Columbarium**

Ensuite la création d'un columbarium s'impose naturellement pour plusieurs évidences.

Tout d'abord, les populations se sédentarisent de moins en moins. Cette mobilité géographique a pour effet de fixer à des endroits divers les membres d'une même famille, rendant de fait inutile l'achat d'une « grande » concession. Les tendances évoluent, et aujourd'hui plus de 50% de nos concitoyens optent pour la création.

Les textes de lois s'adaptent également et ils portent l'obligation de posséder un columbarium aux communes de plus de 2000 habitants au lieu des 3500 précédemment. La maîtrise de l'espace disponible est incontournable. Pour une surface de moins de 5 m<sup>2</sup> représentant moins d'une concession traditionnelle, nous créerons 30 alvéoles permettant chacune la réception de 3 urnes funéraires.

Le coût est aussi un élément non négligeable, car nous pensons pouvoir proposer une alvéole dans un monument de grande qualité pour une somme dix fois inférieure au montant global d'une concession basique, et permettre ainsi à tous de reposer dans une sépulture décente.

Enfin, et c'est bien là la meilleure des raisons, nous avons déjà enregistré des demandes.

## DES VŒUX 2010 SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITE



tion des vœux de la municipalité en présence de Mr Le Conseiller général, du commandant de la gendarmerie de Pézenas ainsi que du responsable de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée et du père Coste, curé de la paroisse.

Après avoir salué la participation de tous les partenaires locaux : associations, artisans, commerçants et producteurs, Monsieur le Maire a rendu hommage à l'action de l'Abbé Pierre et l'assistance a pu entendre quelques phrases de révolte dont voici des extraits:

"La beauté d'une ville (...), elle est de ne pas avoir de taudis, de ne pas avoir de désespérés."  
"C'est qu'en France, on a faim. Les

Français ont faim. Bravo pour n'importe quelle initiative honnête qui diminuera cette souffrance."

"Mes amis, au secours. Une femme vient de mourir gelée cette nuit à 3 h sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel avant-hier on l'avait expulsée."

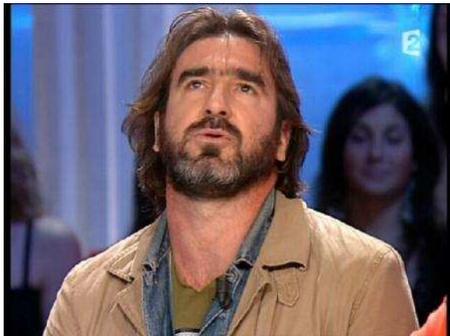
Il a ensuite évoqué les projets à venir, notamment sur les logements sociaux, les hameaux agricoles et a insisté sur la participation et la responsabilité de chacun pour aider à mettre en place une politique sociale adaptée au village pour le bien être de chacun.

**Vendredi 8 janvier 2010.**

Un public nombreux, comme à l'accoutumée, a assisté à la présenta-

Un apéritif a clôturé cette réunion conviviale avec ses traditionnels royaumes confectionnés par Stéphane.

## FONDATION ABBE PIERRE — ERIC CANTONA, UNE STAR SOLIDAIRE



**Extrait du JT de France 2 samedi 19 décembre 2009, 20h**

*Eric Cantona agit avec ses frères en tant que parrain de la Fondation Abbé Pierre aux côtés des sans-abris. Il s'exprime sur ce sujet à l'occasion de la sortie de son livre "Elle, lui et les autres", recueil de photographies pour témoigner du quotidien des sans-abris.*

**France 2:** "Vous vous engagez aujourd'hui auprès de la fondation Abbé Pierre, vous avez réalisé des photos (...), j'ai envie de savoir d'abord pourquoi maintenant et pourquoi aujourd'hui? On vous sait plutôt discret dans votre engagement auprès du Secours Populaire (...) et aujourd'hui vous avez envie d'en parler?"

**Eric Cantona:** "C'est une cause qu'on a plus que jamais besoin de faire entendre aux gens. On parle beaucoup des politiques mais je pense qu'il y a aussi beaucoup de personnes qu'il faut sensibiliser (...).

Quand les villes doivent faire 20% de logements sociaux et qu'elles ne les font pas (...), souvent ça n'aboutit pas parce qu'il y a des gens qui mettent des pressions. Donc ce sont les personnes qui sont aussi responsables de cela (...).

Nous, ce n'est pas grand chose ce que l'on fait, mais plus que jamais il faut en parler.

**France 2:** "Il y a une forme de colère en vous par rapport à ça (...). Il faut surtout lutter contre quoi?"

**Eric Cantona:** "Déjà, je pense qu'il faut lutter contre soi-même (...) parce que dans cette société de consommation avec toutes ces images et tous ces discours qu'on nous balance, on est plus ou moins manipulés. On est dans un système où l'on travaille de plus en plus, on est de plus en plus fatigués, donc (...) on s'habitue au décor qu'il y a autour de nous (...), aux phrases des pauvres en se disant

que c'est comme ça (...). Avant de se battre contre un système, c'est se battre contre soi-même, essayer de réagir, essayer de se faire violence (...), et refuser le décor qui nous environne. Ce n'est pas normal dans un pays comme la France de voir cela, ce décor n'est pas un décor naturel, il faut se battre contre ça.

Malheureusement, ce sont les citoyens qui font le travail de l'État (en référence aux dons à la Fondation Abbé Pierre), cela prouve qu'il y a des personnes qui sont sensibles à ce problème.

Mais il y a aussi des personnes insensibles, de droite comme de gauche. Faire 20% de logements sociaux, c'est à droite comme à gauche, et il faut du temps (...). Une loi comme celle-là doit être appliquée (...).

C'est incroyable quand même qu'il y ait des gens qui refusent que des logements sociaux puissent se bâtir autour d'eux. Comment peut-on accepter ça (...)? A un moment donné, il faut un peu remettre à l'ordre du jour la solidarité!"

Retrouvez les extraits de ce journal sur le site internet [www.france2.fr](http://www.france2.fr)

# SOLIDARITE

## LA MISÈRE: TEMOIGNAGES, INDIGNATION, ACTIONS

### Agir et se connaître

« Mon mari et moi, appartenons au mouvement ATD Quart-Monde depuis Janvier 2007.

Dernier trimestre 2008, nous apprenons par les SDF, l'existence de familles roumaines vivant dans des conditions épouvantables sur la commune de Pézenas. A cette époque-là, les enfants ne sont pas encore scolarisés.

Avec ATD, nous décidons d'effectuer des animations type Bibliothèque de rue. Ce sont des rendez-vous avec les enfants sur leur lieu de vie et devant les parents pour lire des albums, discuter et jouer. Il s'agit de « s'apprendre mutuellement », de « s'approprier ». La confiance établie, l'inscription scolaire sera facilitée.

S'en suit des rencontres mensuelles très riches. Je peux témoigner d'un accueil toujours très chaleureux des parents (nous prenons le café à chaque fois) qui essaient de nous présenter des enfants propres malgré les conditions. Ils n'hésitent pas à ouvrir leur caravane en cas d'intempéries. Les enfants sont toujours très enthousiastes et très intéressés. Polis et calmes, ils posent beaucoup de questions. Une enfant maîtrisant mieux le français nous sert d'interprète.

La scolarisation des enfants ne tarde pas à venir. La fréquentation de l'école sera toujours régulière à partir de ce moment. Les parents expriment chaque fois la volonté de trouver un travail, seule façon de s'intégrer et de s'en sortir. Un seul trouvera un travail stable au premier trimestre 2009.

### De Pézenas à Castelnaud

Décembre 2009, une partie des familles roumaines arrive sur Castelnaud pour éviter l'arrêt d'expulsion sur le terrain de Pézenas. Les conditions de vie déjà plus que précaires sont remises en cause avec la distance Castelnaud/Pézenas. Les

parents tiennent à la scolarisation et multiplient les trajets qui se révèlent ruineux. Parfois les enfants vont ou reviennent à pied.

Depuis quelques temps, les papas ayant trouvé un travail de courte durée, je participe aux trajets du matin pour 2 collégiens. C'est l'occasion d'échanger, de faire connaissance, de commencer à comprendre... Les gestes de remerciement sont toujours là : café du matin, bouquets de fleurs...

Je terminerai mon témoignage par une réunion d'ATD en soirée où 4 roumains étaient venus chez nous.

Ce fut l'occasion d'entrevoir, en délicatesse, à travers leurs mots, la vie impossible en Roumanie qu'ils avaient fui. Car la question est là... Qu'est-ce qui peut pousser des personnes à quitter leur pays pour vivre de mendicité dans un pays dont

ils ne maîtrisent pas la langue sur un terrain sans eau, toilettes, électricité, poubelles?

Peut-être une misère encore plus noire ...

Peut-être l'espoir d'un avenir meilleur pour leurs enfants. »

Magali CHOLLET

### L'accueil des enfants roumains à l'école

- « - Quatre enfants ont été admis à l'école.
- L'équipe de l'école dans son ensemble a tout de suite adhéré à l'accueil de ces enfants comme elle le fait pour tous les enfants admis à l'école sans distinction.
- Les enseignants sont, dès le début, allés à la rencontre des parents de ces enfants.
- Un suivi par le CRI (Cours de rattrapage intégré : structure Éducation nationale) a été demandé et obtenu. Un enseignant vient donc 2 demi-journées par semaine pour aider à l'apprentissage du français pour les 4 enfants actuellement concernés.

- L'intégration n'a posé aucun problème et ce pour trois raisons :

1. les nouveaux élèves accueillis font preuve d'une

## LES AIDES APPORTÉES AUX ROUMAINS PAR

- La RÉPUBLIQUE

- La COMMUNE

- La POPULATION

- Les ASSOCIATIONS CARITATIVES

### La REPUBLIQUE

- **Domiciliation**: comme la loi l'exige, un certificat de domicile postal a été établi pour chaque Roumain (adresse : CCAS Mairie de Castelnaud).

### La COMMUNE

- **Éducation**: scolarisation de 4 enfants (2 en section enfantine et 2 en primaire);  
- **Nourriture**: Inscription à la cantine scolaire de ces enfants (repas pris en charge par le CCAS : aide financière du Conseil Général);  
- **Hygiène**: la municipalité leur a ouvert les douches situées à la salle polyvalente en leur fournissant également les produits et linges de toilette.

### La POPULATION

- **Accès à l'eau**: grâce aux aides conjuguées de plusieurs castelnaulais, une citerne d'une tonne d'eau leur a été apportée. Le remplissage de cette citerne est assuré par une rotation de personnes volontaires disposant d'un tracteur.  
- **Aide alimentaire**: Des concitoyens leur apportent régulièrement une aide alimentaire et l'un d'eux a mis à leur disposition un terrain pour cultiver leurs légumes.

### Les ASSOCIATIONS

- **Soutien** : Des membres du Secours Populaire, du Secours Catholique, d'ATD Quart-Monde entre autre leur apportent une aide précieuse (besoins matériels, aide administrative, etc).  
- **Aide alimentaire**: Des colis de nourriture leur sont confectionnés chaque semaine par la Croix Rouge.

grande volonté d'apprendre et de s'intégrer;

2. les élèves de Castelnaud acceptent et intègrent facilement... le travail au long terme sur la citoyenneté porte ses fruits et l'attitude de chacun incite à la confiance réciproque;

3. l'équipe de l'école est cohérente dans sa façon d'agir dans ce cas comme dans d'autres.

- Nous trouvons important que ces quatre enfants puissent être accueillis à la cantine, pour être dans un bain langagier français et pour bénéficier d'un repas équilibré.

- L'équipe réfléchit à la mise en place de "cours" de français à l'attention des parents roumains afin de faciliter leur intégration. »

Pour l'équipe pédagogique,  
François CERATO  
Directeur de l'école des Sautarochs



Au bal masqué, ohé ohé !

C'est dans une ambiance printanière qu'a débuté le bal costumé organisé par l'école. « Ils » sont arrivés de tous les horizons, de Chine, d'Afrique et même de certains hôpitaux psychiatriques.

La Gaule et Belphegor étaient présents également. Un accueil chaleureux leur était réservé, tant par l'équipe enseignante au grand complet que par les parents nombreux pour venir aider.



# ÉCOLE DES SAUTAROCHS

Les petites fourmis n'étaient pas de reste : elles avaient préparé et décoré la salle. Quant aux enfants, ils étaient tout à leur joie de montrer leur « beau costume » et leur chapeau, original et particulier.

Et que dire de la danse africaine menée par un professeur à la démarche gracieuse et féline. Les convives étaient sous le charme, envoûtés par le rythme saccadé et prenant de cette musique venue d'ailleurs.

Le repas – poulet au Massalé – a été apprécié et il n'est pas resté un grain de riz !! Pas de temps mort pendant cette soirée conviviale où Jérôme a su mettre l'ambiance qu'il fallait..

Bravo à tous les participants !





Musique classique à l'église

## FETE VOTIVE 2010

*Un grand cru, assurément !*

En ce mois de janvier, de nombreux convives ont pu profiter des animations proposées par le Comité des Fêtes.

L'association **Arts au Château** n'était pas en reste avec une exposition sur le thème « Notre Village » (voir pages *vie associative*).



Exposition Arts au Château de Guers

Le concert à l'église a encore une fois fait salle comble pour

admirer une prestation de grande qualité par des musiciens de l'orchestre Paul Selmer.

En clôture, le Comité des Fêtes a innové en invitant la chanteuse de jazz montpelliéraine **Rachel RATSI-ZAFY** et son 5tet.

Bravo à tous les participants qui ont donné leur temps et de leur savoir faire pour nous permettre de profiter d'une fête pleinement réussie!



## POINT PRESSE

Midi Libre - 04/02/10

### « Du jazz pour clore la fête »

Le Comité des Fêtes, parmi les nombreuses animations qu'il avait organisées, avait mis à son programme une innovation qui a été appréciée par les Castelnaulais.

Souhaitant un final inédit, il avait convié un groupe de musiciens professionnels de jazz à se produire à la Maison du peuple. Sous le charme de la chanteuse du groupe, Rachel Ratsizafy, les spectateurs ont apprécié les sonorités particulières d'une musique



envoûtante, mélange de jazz et de gospel où les musiciens pouvaient faire apprécier leur talent.

Au contrebassiste du groupe, au percussionniste et au pianiste, dans lequel chacun a pu reconnaître le Castelnaulais Cédric Chauveau, s'était joint Philippe Dieudonné au saxophone.

Après une collation préparée par le comité des fêtes, les auditeurs se sont laissés charmer par le spectacle jusqu'à une heure tardive de la nuit où la fête s'en est allée.

Beaucoup se disaient, en regagnant leur demeure que Castelnaud pouvait être fier de sa fête et de son comité.

# FESTIVITES

## FETE DE LA SAINT JOAN (SAINT-JEAN)

Lundi 14 et Mardi 15 Juin 2010

En partenariat avec l'association **Languedoc et Transmission** développant la culture Occitane sur la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, la municipalité de Castelnaud-de-Guers propose de fêter la Saint Jean.



### Au programme:

- **lundi 14 juin**: intervention scolaire (atelier d'écriture sur le thème de la fête de la Saint-Jean)
- **Mardi 15 juin**:
  - 20h: Spectacle tout public par la compagnie *Gargamela* « **Ma Grand la Masca** ».
  - 22h: Rituel du feu de la Saint Joan (par le **Théâtre des Origines**)



## REPAS DES AINES



Vendredi 16 avril, une centaine de nos aînés se sont retrouvés au repas annuel offert par la municipalité.

### Un après midi très convivial!



Jeanne MEDINA, notre doyenne, et son mari nous ont fait l'honneur de leur présence

Après un repas raffiné où rien ne manquait, chacun y est allé de sa participation, soit par des chansons, soit par des poèmes ou de la musique.

Le tout fut agrémenté par l'animation musicale de l'irremplaçable Claude BELMONT.

## DES CASTELNAULAIS A L'HONNEUR!

Bravo à la castelnaulaise **Ellina GUIBERT** qui a reçu le 18 décembre dernier le **prix de la Vocation Scientifique et Technique des Filles!**

**Prix de la vocation scientifique et technique des filles**



Ce concours, organisé chaque année par le ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, a pour

but d'encourager les jeunes filles qui, dans le cadre de leur projet professionnel, font le choix de s'orienter vers les formations scientifiques et/ou techniques de l'enseignement supérieur peu féminisées.

Toutes les élèves des classes de terminale des lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels et lycées agricoles du secteur public et privé sous contrat sont autorisées à concourir pour l'obtention de ce prix dont le montant est de 1000 Euros pour chaque lauréate.

Les filières qui comptent plus de 40 % de filles ne sont pas concernées (biologie, chimie, agro-alimentaire, agronomie, pharmacie, médecine, vétérinaire, paramédicale).

Ce prix constitue un atout important lors du recrutement professionnel d'autant plus que les jeunes filles qui élaborent leurs dossiers ont ensuite l'opportunité d'être conseillées par d'anciennes lauréates puis soutenues durant leurs études et leurs premiers pas dans le monde professionnel.

Elles bénéficient également d'un réseau constitué par un annuaire des lauréates.

Pour tout renseignements, contacter Coline ERLIHMAN, Déléguée Régionale aux droits des femmes et à l'égalité:

350 av des Etats du Languedoc -  
34000 MONTPELLIER  
04.67.64.83.01 / 04.67.22.56.09  
c.erlihman.drdf.lr@orange.fr

**Christiane CLARIS et Jean-Pierre MARCO décorés!**

Nous adressons toutes nos félicitations à **Christiane CLARIS** et **Jean-Pierre MARCO** qui ont reçu la médaille d'honneur du travail.

Christiane CLARIS a obtenu la médaille Grand Or qui récompense 40 ans de services.

Jean-Pierre MARCO a obtenu la médaille d'Argent qui récom-

pense 20 ans de services.

La médaille d'honneur comporte quatre échelons :

- \* la médaille d'argent, après 20 ans de services ;
  - \* la médaille de vermeil, après 30 ans de services ;
  - \* la médaille d'or, après 35 ans de services ;
  - \* la grande médaille d'or, après 40 ans de services.
- Ces médailles peuvent être ac-

cordées après 18, 25, 30, 35 ans de services si l'activité exercée par les salariés présente un caractère de pénibilité (travail à la chaîne, en équipes successives...) et permet un départ à la retraite anticipé.



Médaille d'honneur du travail

## → RUBRIQUE

### BENEFICIEZ D'UN MAMMOTEST GRATUIT!

**Vous avez entre 50 et 75 ans dans l'année 2009 :**

Le mammotest est financé par les Caisses d'Assurance Maladie et l'Etat. C'est l'association Dépistages 34 qui vous invite.

- Si vous recevez une invitation à domicile : vous pouvez vous rendre au Mammobile au lieu et à la date indiqués sur la convocation ou sur

un autre lieu de votre choix (calendrier au dos de l'invitation).

- Si vous ne recevez pas d'invitation personnelle : vous pouvez vous rendre spontanément au Mammobile lorsque vous le souhaitez, munie de votre carte Vitale.

Pour plus de renseignements : contacter Dépistages 34 au 04.99.23.33.53.

### CALENDRIER DE PASSAGE DE LA

## Dépistage du cancer du sein



## RECENSEMENT MILITAIRE



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS  
FAIT RECENSER.  
ET TOI ???



Tous les jeunes français nés entre le **1er avril 1994 et le 30 juin 1994** sont priés de venir en mairie pour le recensement militaire.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Pièces à fournir:

\* une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),

\* un livret de famille

La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement.

Cette attestation sera, en effet, réclamée pour toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire etc...)

## Fête de la musique 2010

Les **19, 20 et 21** juin prochain, ce sera le grand week-end de la **fête de la musique**.

Pour que ce passage à l'été soit festif et réussi, nous invitons les mélomanes et musiciens de tous poils à se faire connaître en mairie.

[www.castelnau-de-guers.com](http://www.castelnau-de-guers.com)

Vous êtes artiste installé(e) sur Castelnau-de-Guers et vous désirez être répertorié(e) au sein de l'annuaire du site internet de la municipalité?

Envoyez-nous par mail:

- \* vos coordonnées;
- \* un descriptif de votre(vos) activité(s) avec photo(s) si possible;
- \* les liens vers d'autres sites internet qui vous concernent.

Contact mail de la municipalité:  
[castelnau-de-guers@wanadoo.fr](mailto:castelnau-de-guers@wanadoo.fr)

## EMPLOIS SAISONNIERS

*Les inscriptions sont ouvertes!!*

La municipalité reconduit cette année encore le dispositif d'emploi réservé aux jeunes gens de 16 à 18 ans pendant l'été.

### Modalités d'inscription :

Inscription en mairie **avant le 31 mai**

### Conditions d'admissibilité :

- Avoir entre 16 et 18 ans
- Être scolarisé(e)
- Résider à Castelnau
- Inscription au recensement militaire

### Pièces à fournir lors de l'inscription :

- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité
- Certificat médical
- Autorisation parentale
- RIB au nom du(de la) candidat(e)

## SANTE

### MAMMOBILE PRES DE CHEZ VOUS

*Dépistage dès 50 ans*

**PINET** : Place Pierre Thieule  
Lundi 26/04/10 - 9h-18h

**PEZENAS** : Place du Fronton - Av. du  
Maréchal Leclerc  
Mardi 18/05/10 - 9h-18h

### CENTRES DE RADIOLOGIE ACCREDITÉS POUR LE DÉPIS- TAGE DES CANCERS DU SEIN

#### AGDE

Cabinet de Radiologie  
B.P. 164-77 Rte de Rochelongue  
Tel : 04 67 9412 93 - Fax : 04 67 94 97 61

#### BEZIERS

Centre de Sénologie  
7 Ave du Dr Jean-Marie FABRE  
Tel : 04 6711 03 37 - Fax : 04 67 31 26 39

Centre Médical Montimaran - Cabinet de

Radiologie - Bd Jules Cadenat  
Tel : 04 67 35 10 40 - Fax : 04 67 35 11 02

C.H. Béziers - Service de Radiologie  
2 Rue Valentin Haüy  
Tel : 04 67 35 74 16 - 04 67 35 70 04

#### CLERMONT L'HERAULT

Cabinet d'Imagerie Médicale  
Ave Ronzier Joly  
Tel : 04 67 96 01 84- Fax : 04 67 96 59 27

#### PEZENAS

Cabinet de Radiologie « Le Galilée »  
8 Ave Paul Vidal de la Blache  
Tel : 04 67 09 98 30 - Fax : 04 67 09 98 31

## L'ATELIER DES PETITES FOURMIS

### Ouverture officielle

L'association a ouvert son atelier de bricolage pour adultes le 02 mars dernier dans la salle attenante à la Mairie.

Elle propose plusieurs activités animées par Cathy, Sandrine et Ghislaine.



Pour plus d'informations, contactez Cathy IDJERAOU au 06 59 08 66 13

## LES ROSSES MOUSTIQUES

L'association théâtrale « les Rosses Moustiques » a le plaisir de vous communiquer son programme d'activités.

L'atelier « enfants » répète toujours le samedi de 10h30 à midi à la Maison du peuple.

Celui des adultes, qui fonctionne tous les lundis de 19h à 21 h, a lieu au même endroit.

Ces deux ateliers présenteront, aux environs de mai leur spectacle annuel. Les inscriptions sont toujours ouvertes.

La troupe, quant à elle, prépare une représentation pour le mois de septembre.

Nous sommes toujours heureux de pouvoir accueillir de nouveaux élèves et membres de tous âges.

Contactez Jean Pellerin au 06.13.15.18.00

## COMITE DES FETES CASTELNAULAIS

### La rétrospective du COMITE DES FETES de la fête votive

La fête votive 2010 a apporté une fois de plus beaucoup de convivialité et d'émotion, des soirées avec des artistes de talents et des repas spectacles inoubliables, sans oublier la soirée jazz de clôture qui a enchanté le public venu nombreux pour applaudir et encourager cette première représentation.

### Activités à venir

Les activités futures vous seront présentées ultérieurement dans

le courant du mois d'avril ainsi qu'une assemblée qui se tiendra dans le même mois. La date vous sera communiquée.

Merci de votre soutien, de venir aussi nombreux aux différentes activités qui vous sont présentées, les bénévoles de cette association sont toujours disponibles pour vous faire plaisir en s'investissant dans de nouvelles idées en vue de vous concocter un programme de qualité et festif.



## LE CLUB DU 3e AGE

Pour les mois à venir, différents projets sont envisagés (sous réserve):

- Torréfaction du café à Aniane et visite à St Jean de Fos
- Journée à la Couvertoirade, la Cavalerie...
- Sortie à Carcassonne et environs ou promenade à Brescou en catamaran.

[Le voyage en Vendée à Longeville/mer aura lieu du 10 mai au 15 mai.](#)



### Point Presse—MIDI LIBRE du dimanche 17 janvier 2010

#### Le Club du troisième âge a tiré les rois avant la fête locale

**Prouvant**, une fois de plus, leur grand dynamisme, les anciens de Castelnaud-de-Guers, membres du Club du troisième âge, se sont retrouvés avec plaisir entre les fêtes de fin d'année et la grande fête du village, qui se profile, pour tirer les rois.

Dans une bonne humeur, qui aurait fait envie aux plus jeunes, comme il était agréable de les voir !

Les dames avaient mis leurs belles toilettes, les hommes n'étaient pas en reste d'élé-

gance et devant la traditionnelle galette, et les friandises qui l'accompagnaient, les yeux pétillaient de plaisir et de malice.

Les conversations allaient bon train et autour de quelques tables, nappées de blanc et superbement décorées, s'entendaient des refrains qui rappelaient des souvenirs, enfuis, bien sûr, mais ineffaçables.

La troupe des "Gazelles de Florensac" était venue apporter un supplément de bonheur par sa jeunesse et son talent.

Chacun s'est retiré en félicitant le bureau de cette initiative qui les a réunis en préparant, en secret, un intermède diététique pour ménager leur estomac avant les longues festivités qui accompagneront, à la fin du mois de janvier, la fête du village.

# ASSOCIATIVE

## L'ASSOCIATION « ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS »

Pendant la fête du village, l'association a organisé une exposition de peinture sur le thème « Notre Village ».

Cette exposition s'est déroulée à la mairie, salle du Conseil municipal.

Tous les adhérents ont peint des toiles représentant des rues et des lieux connus du village. Les enfants de l'atelier ont réalisé des toiles très intéressantes sur la vue d'ensem-



ble de notre village. Les enfants de l'école des Sautarochs ont également participé à cette exposition présentant des dessins colorés, des plaques avec le nom des rues, des peintures, de beaux blasons, une vraie recher-

che artistique.

Cette exposition a remporté un vif succès et les visiteurs ont été très nombreux.

Notre exposition annuelle se déroulera du samedi 19 au dimanche 27 juin 2010.

Nous projetons d'ouvrir un nouveau cours de peinture et de dessin le jeudi soir de 19h à 20 h.

Pour s'inscrire ou pour plus de renseignements:

**04.67.98.84.85 ou  
04.67.98.28.96.**

## LA FNACA

### Dernières activités:

⇒ Samedi 06 mars: Maraussan. Réunion du Conseil Départemental FNACA. Comme chaque deux ans a eu lieu l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration ainsi que le vote pour le candidat au Comité National.

Le nouvel emplacement de la stèle du 19 mars a été inauguré.

⇒ Vendredi 19 mars: 48ème anniversaire du Cessez-le-feu, commémoration de la fin de la guerre en Algérie (1962-2010). Cérémonies départementales à Montpellier, Sète, Pinet et Florensac.

### Programme des activités à venir:

⇒ 17 avril: Marsillargues. Inauguration d'un rond-point et d'une allée portant le nom de deux Marsillarguais morts en AFN.

⇒ Samedi 24 avril: Vias. Congrès

départemental FNACA avec inauguration d'une stèle du 19 mars 1962 (Cessez-le-feu en Algérie).

⇒ Samedi 08 mai: Commémoration de la victoire 1945.

Le matin à Castelnau-de-Guers: Défilé et dépôt de gerbes.

L'après-midi pour le départ de l'EAI (Ecole d'Application de l'Infanterie) et de l'EMSAM (École Militaire Supérieure d'Administration et de Management) de Montpellier.

Cérémonie pour l'adieu aux armes de la défense. Il faut se rendre directement à l'AEI entre 15h30 et 16h. Un bus vous amènera au Pérou pour la cérémonie à 17h.

Pour info: l'EAI part à Draguignan. L'EMSAM part à Coëtquidan. 1000 militaires et 200 civils quitteront Montpellier. Après ce départ, il n'y aura plus d'armée à Montpellier.

Quant au Musée de l'Infanterie, il est question de le transférer dans le Haut-Rhin.

⇒ Samedi 15 mai: St Pargoire. Stèle à inaugurer.

⇒ Samedi 29 mai: Agde. BALDY. Journée de la solidarité et de l'amitié.

## L'ASPAHC

**Dimanche 2 mai 2010**

L'ASPAHC organise une visite de l'exposition "**César, le Rhône pour mémoire**" en Arles.

Départ en car: rendez-vous à 9 heures à la place de la Mairie.

Au programme: exposition temporaire et visite du centre ancien de la ville d'Arles.

Prévoir d'emporter de quoi se restaurer.

Pour tous renseignements, contactez Noël Houllès au 04-67-98-04-58





L'avenir avec le sourire

## CLUB OMNISPORT CASTELNAULAIS

Félicitations à nos petits tambourinaires.

Lors du week-end de la fête locale, nous avons organisé un tournoi avec la participation de la mairie et du Comité des Fêtes. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et nous avons pu assister à une finale de qualité qui a opposé Quentin, Thibault et Harmony contre Daniel, Kevin et Guilhem.

Les plus jeunes n'ont pas démerité mais se sont tout de même inclinés face à une équipe plus aguerrie. Merci à la mairie qui a offert le trophée. Les poussins et minimes ont participé les 6 et 7 mars dernier au tournoi de Florensac, avant de reprendre la deuxième phase du championnat et de la coupe de

l'Hérault où nos minimes étaient encore en course.

Quant aux seniors féminins et masculins, les entraînements ont repris. Première échéance: la coupe de l'Hérault les 22 et 23 mai et démarrage du championnat le 10 avril. Toute personne désirant pratiquer le tambourin peut se joindre au groupe.

Contact: Thierry BENOIT au 06 12 69 23 08

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- Samedi 1er mai: **TROPHÉE FREDERIC LAHOZ (FOOTBALL)**

- Samedi 12 juin: **JOURNÉE « SPORTS ET DÉCOUVERTES »** organisée par le C.O.C., en partenariat avec l'école, la municipalité et le Conseil Général.

Les informations sur le déroulement de cette journée vous seront communiquées début juin.

### Tournoi de Poussan & Fête locale

Les poussins et les minimes ont participé au tournoi annuel de Poussan les 7 et 8 janvier. Les minimes ont perdu en finale et les poussins en demi-finale.

### ACTIVITES DU CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS / SAISON 2009 - 2010

La carte d'adhérent du COC est obligatoire pour participer aux différentes activités (sauf belote et pétanque)

**TARIFS : moins de 13 ans: 8 € / plus de 13 ans: 16 €**

ACTIVITES	PUBLIC CONCERNE	JOURS ET HORAIRES	INTERVENANT	LIEU	RESPONSABLE DE LA SECTION	TARIFS ANNUELS EN SUS DE LA CARTE	DEBUT DE LA SECTION
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ADULTES	ADULTES Au moins 10 participants	Mardi 18h45-19h45 Jeudi 18h30-19h30	MC SOULIE	Maison du Peuple Salle polyvalente	Cathy IDJERAOUI 06 59 08 66 13	60€ 100€ pour 2 cours	29/09/2009
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SENIORS	SENIORS Au moins 10 participants	Lundi 15h à 16h Jeudi 15h à 16h	MC SOULIE	Salle polyvalente	Cathy IDJERAOUI 06 59 08 66 13	60€ 100 € pour les 2 cours	28/09/2009
BIEN VIEILLIR AVEC SON CORPS	ADULTES	2 ou 3 lundi / mois 9h30 à 11h30		Salle polyvalente	GUY MARSAL 06 22 23 62 18	120 €	05/10/2009
DECOUVERTE DU SPORT	ENFANTS 4 à 6 ans	Mardi 17h15 à 18h15	M LOUKILI	Salle polyvalente	Patricia LARDERET 06 37 09 98 70	60€	06/10/2009
MULTI SPORTS	ENFANTS 7 à 10 ans	Mardi 18h15 à 19h30	M LOUKILI	Salle polyvalente	Patricia LARDERET 06 37 09 98 70	60€	06/10/2009
DANSE AFRICAINE	ADULTES Au moins 10 participants	Lundi 19h à 20h30	Mme CHERMANNE	Salle polyvalente	Mr CHERMANNE 06 33 05 12 64	50€	31/09/2009
DANSE AFRICAINE	ADO Au moins 10 participants 6 à 13 ans	vendredi 18 h à 19 h 30	Mme CHERMANNE	Salle polyvalente	Mr CHERMANNE 06 33 05 12 64	50€	23/09/2009
DANSE country	Au moins 10 participants	Mercredi 17h30 à 18h30	MC SOULIE	Salle polyvalente		40€	
BELOTE	Tout public	1 <sup>er</sup> vendredi du mois 20H30	JS MARIN	Maison des sports	JS MARIN	8€/équipe	09/10/2009
TAMBOURIN	ADULTES	À DEFINIR	F. MATEO	Terrain	TH. BENOIT 06 12 69 23 08	40 €	Février 2010
TAMBOURIN	02 et +	Samedi 10h30 à 11h30	TH. BENOIT	Plateau sportif	TH. BENOIT 06 12 69 23 08	20€ Un tambourin donné	
TAMBOURIN	97-98-99	Vendredi 18h à 19h30	JC BELHOUARI	Plateau sportif + Terrain	JC. BELHOUARI (06 84 52 05 08)	32€ Un tambourin donné	
TAMBOURIN	93-94-95	Samedi 10h à 11h30	JC MARIN J LARDERET	Terrain	JS MARIN	36€ Un tambourin donné	19/09/2009



## Naissances



Bienvenue à

**Suzanne LOUKILI**  
**Athénays FABRE**  
**Lola SUCHET**  
**Emma GOMEZ**  
**Ina MAFFEIS**  
**Noé BARTOLI**  
**Paul POUZOULET**

## Décès



Mr le Maire et son Conseil Municipal présentent leurs plus sincères condoléances aux familles de

**Irène MURET**  
 (veuve CABROL)

**André PUECH**

**Ginette POUZOULET**  
 (veuve MARSAL)

**Maria ALVAREZ**  
 (épouse VALERO)

**Émile HANDSCHIN**

**Marie-Rose GINIEIS**

**Adieu Pierre VILLALONGA**

Nous tenons à rendre hommage à cet homme courageux, ce poète féru de science. Pragmatique, il était aussi un « utopiste croyant en l'avènement de la Cité idéale que l'homme serait capable de bâtir au rythme des progrès de son savoir ».

Résistant de la première heure durant la seconde guerre mondiale, il honore notre histoire par ses actes de courage et d'humanité.

## ADMINISTRATION

### MAIRIE

**Du lundi au vendredi:**  
 9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

**Samedi matin:** permanence des élus de 9h00 à 12h00.

**Tel : 04.67.98.13.61**  
**Fax : 04.67.98.39.08**

En cas d'urgence:

**06.75.51.69.98** (adjoint d'astreinte)  
**06.38.65.13.04** (maire)

Contact mail:

[castelnau-de-guers@wanadoo.fr](mailto:castelnau-de-guers@wanadoo.fr)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00  
**Tel : 04.67.93.83.96**

### CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

### GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
 7h30 / 18h30

**Tel: 04.67.30.29.59**

### GENDARMERIE PÉZENAS

**Tel: 04 67 98 13 65**

### NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34  
 EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334  
 GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ☞ **JEAN Georges, médecin généraliste:**  
 3 pl Mairie, **04 67 90 76 28**
- ☞ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue:**  
 5 pl Jeu de Ballon , **04 67 90 75 03**
- ☞ **DEBAYLE MARTINE, orthophoniste:**  
 Rue des Sautarochs, **04 67 31 47 07**

## BIENVENUE À

### L'ATELIER DE COIFFURE

2 ter, avenue Minerve - **04 67 93 80 06**

**Coiffure mixte avec et sans rendez-vous.**

✂ **Lundi :** 14h - 18h

✂ **Mardi :** 9h - 12h / 14h - 17h

✂ **Mercredi :** 9h - 13h

✂ **Jeudi et Vendredi :**  
 9h - 12h / 14h - 19h

*Non-stop possible sur rdv*

✂ **Samedi :** 8h30 - 14h



## RENCONTRE DES CASTELNAU

Cette manifestation est organisée par un collectif de plusieurs communes dont le nom commence par « Castelnau ».

Les convives sont invités à découvrir la commune organisatrice. Ils s'y rendent en bus.

leur sont proposées tout au long de cette journée de convivialité.

Les personnes intéressées pour participer à la prochaine *Rencontre des Castelnau* sont invitées à se faire connaître en mairie le plus tôt possible.

Pour plus d'informations:  
**04.67.98.13.61**

Diverses activités



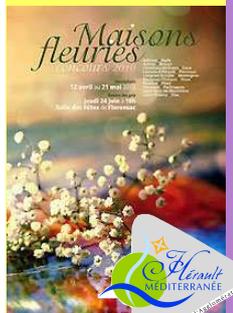
# → AGENDA

## SECOURS POPULAIRE

Nelly MARIN vous informe que la collecte de vêtements doit être amenée au Secours populaire de Pézenas, rue Anatole France, tous les après-midis et le samedi matin.

Merci pour votre générosité.

## MAISONS FLEURIES 2010



Le grand prix des maisons fleuries organisé chaque année par la C.A.H.M. vise à récompenser toutes les cours, jardins, terrasses et balcons les plus joliment fleuris et visibles depuis le domaine public. Le concours est ouvert à tous.

Toutes les personnes désireuses de s'inscrire à ce concours peuvent retirer un bulletin de participation à la mairie ou télécharger le bulletin sur [www.castelnaud-de-guers.com](http://www.castelnaud-de-guers.com)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la CAHM au 04 67 90 15 34.

## AVRIL 2010

- 📅 21 avril à 17h30: *ECOLE DES SAUTAROCHS: LA CHORALE DES ÉLÈVES INAUGURE LE PRINTIVAL À PÉZENAS*
- 📅 25 avril: Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- 📅 26 avril: Rentrée scolaire
- 📅 26 avril: Passage de la Mammobile à Pinet Place Pierre Thieule / 9h-18h
- 📅 29 avril: *ECOLE DES SAUTAROCHS: 1ÈRE RENCONTRE « VÉLO » POUR LES CE1 CE2*

## MAI 2010

- 📅 1er mai: Fête du travail—*INAUGURATION DU TERRAIN DE LOISIRS DE BEAUREGARD (CONCOURS DE BOULE ET APERITIF) / FOOTBALL—TROPHEE FREDERIC LAHOZ*
- 📅 02 mai: *ASPAHC—VISITE DE L'EXPOSITION "CÉSAR, LE RHÔNE POUR MÉMOIRE" EN ARLES.*
- 📅 08 mai: Commémoration de l'armistice du 08 mai 1945
- 📅 10 mai: Commémoration de l'abolition de l'esclavage
- 📅 11 mai: *ECOLE DES SAUTAROCHS— spectacle de danse contemporaine : « BOBY BOY » à Pézenas (classes de Mr CERATO et Mme BRUNET)*
- 📅 Du 10 au 15 mai: *CLUB 3ÈME AGE — VOYAGE EN VENDÉE À LONGEVILLE/MER*
- 📅 18 mai: Passage de la Mammobile à PEZENAS — Place du Fronton - Av. du Maréchal Leclerc / 9h -18h
- 📅 21 mai: CONCOURS DES MAISONS FLEURIES: DATE LIMITE D'INSCRIPTION
- 📅 31 mai: Pentecôte / EMPLOIS SAISONNIERS: DATE LIMITE D'INSCRIPTION

## JUIN 2010

- 📅 12 juin: *JOURNEE SPORTS ET DECOUVERTES*
- 📅 15 juin: *FÊTE DE LA ST JEAN À CASTELNAU-DE-GUERS—Animations et spectacle*
- 📅 Du 19 au 27 juin: *EXPOSITION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS*
- 📅 Les 19 et 20 juin: « VINOCAPI » sur les quais du Cap d'Agde
- 📅 Du 19 au 21 juin: *FÊTE DE LA MUSIQUE*
- 📅 21 juin: *C'est l'été!*
- 📅 24 juin: *REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES (SALLE DES FÊTES DE FLORENSAC—18H)*

AVRIL

MAI

JUIN